

Benchmark des mesures de réassurance sanitaire de nature à faciliter la reprise de l'activité touristique

ARTICLE

Atout France met à la disposition des acteurs du tourisme français un benchmark international et national sur les mesures de protection sanitaire, à l'œuvre ou envisagées dans le secteur, ainsi que des recommandations méthodologiques aptes à faciliter une reprise de l'activité touristique dans les meilleurs délais.

Au vu de la propagation de la pandémie du Covid-19 dans le monde et des conditions de sortie du confinement dans les pays impactés, la reprise de l'activité touristique et le retour des visiteurs français et internationaux nécessiteront de garantir des protocoles de sécurité sanitaire dans les meilleurs délais.

Les protocoles recensés peuvent prendre différentes formes d'engagements selon les cas et les pays, dont une forme volontaire et affirmée, officielle (label public porté par l'Etat ou son opérateur) ou privée (labels, certifications, chartes), reconnue ou non par les pouvoirs publics, ou celle de normes réglementaires obligatoires imposées par les Etats.

Le benchmark mis aujourd'hui à disposition par Atout France recense (à date) les pratiques de prévention et de protection sanitaire engagées en sortie de crise par les acteurs de la chaîne touristique (très avancées ou encore peu élaborées selon les cas).
Ce travail de veille a vocation à inspirer des choix, mettre en exergue des initiatives abouties et innovantes mais aussi à montrer comment l'offre touristique future pourra s'organiser dans les meilleures conditions possibles. Autant de facteurs qui vont influencer les envies de revenir et de voyager à nouveau.

Ces analyses se sont focalisées sur l'ensemble du parcours touristique, les lieux fréquentés par les touristes français et

internationaux (sites aéroportuaires, transport individuel ou collectif, hôtels et autres hébergements touristiques collectifs, locations saisonnières, restaurants, parcs de loisirs, musées, lieux de visite, sites de loisirs, secteurs des croisières). Il est complété par des initiatives nationales, principalement en Asie, où la relance de l'activité est la plus avancée et la culture sur ce champ plus développée.

Ce benchmark comprend une synthèse transversale des mesures et moyens à l'étude ou déjà mis en place, ainsi que des recommandations de nature méthodologique (cadre juridique, communication, enseignements sur le long terme).